



Ville de
Breil sur Roya

DEPARTEMENT DES
ALPES-MARITIMES

ARRONDISSEMENT DE NICE

MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

en exercice	19
présents	17
votants	18

Le mardi 12 septembre 2023 à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Breil-sur-Roya dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Sébastien OLHARAN Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 05 septembre 2023

DELIBERATION

N° 127/2023

PRÉSENTS : Audrey ROSSI, Daniel GIORDAN, Marie-Lou ALLAVENA, Thierry GUIDO, Colette BENOUAHAB, Paul REY, Herbert WOLFERS, Karine BOETTI, Julia BONNET, Jérôme BOUERI, Francis FRECOURT, Jean-Louis TAYLOR, Renaud LEFEBVRE, Isabelle SAUVE, Michel BRAUN, Danielle GASTALDI.

OBJET :

Décision modificative n°1 –
Budget Principal

ABSENTS : Marylène WALKOWIAK, André IPERT.

ONT DONNÉ POUVOIR : André IPERT à Michel BRAUN.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : isabelle SAUVE

Rapporteur : Audrey ROSSI / Sébastien OLHARAN

Monsieur le Maire informe de la nécessité de prendre une décision modificative au budget Principal pour les raisons suivantes :

- Il a été prévu au Budget Primitif 30 150 € pour l'opération de réhabilitation et de création de sentiers VTT. Or les dépenses sont de 30 250 €.
- Il a été prévu au Budget Primitif 1 981,16 € pour la voirie. Or les dépenses sont de 2 140,52 €.
- Il a été prévu au Budget Primitif 2 000 € pour les admissions en non-valeur. Or le montant de ces admissions en non-valeur pour l'année 2023 est de 2 892 €.

Monsieur le Maire propose les virements suivants :



06023
Code INSEECOMMUNE de BREIL sur ROYA
BUDGET PRINCIPAL

DM n°1 /2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6261 : Frais d'affranchissement	900.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	900.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6541 : Créances admises en non-valeur	0.00 €	900.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0.00 €	900.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	900.00 €	900.00 €	0.00 €	0.00 €
INVESTISSEMENT				
D-2152-620 : VOIRIE 2014 -2020	0.00 €	200.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0.00 €	200.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2315 : Installations, matériel et outillage techniques	100.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2315-681 : RÉHABILITATION ET CRÉATION DE SENTIERS VTT	0.00 €	100.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2315-691 : RÉHABILITATION ET MISE AUX NORMES DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE	200.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	300.00 €	100.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	300.00 €	300.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		0.00 €		0.00 €

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

APPROUVE la décision modificative n°1 au Budget Principal.

Ainsi fait et délibéré à Breil-sur-Roya les jour, mois et an que dessus.

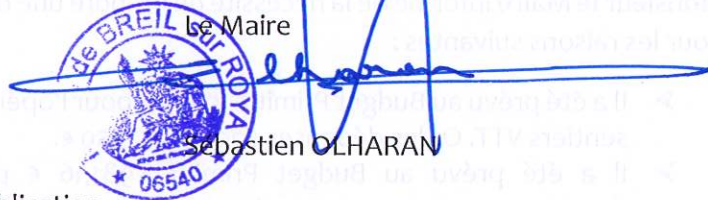
Le Secrétaire du Séance



Isabelle SAUVE

Pour copie conforme

Le Maire



Sébastien OLHARAN

Délibération rendue exécutoire par publication
et transmission en Préfecture le



Le Maire

Sébastien OLHARAN